

Feuille de route d'un apprenti de l'ENGEES en entreprise



Feuille de route d'un apprenti de l'ENGEES en entreprise

Contexte :

- Même diplôme qu'en formation sous statut étudiant donc mêmes compétences à acquérir mais avec un volume d'heures d'enseignements académiques moindre (1800 heures).
- 5 filières de spécialisation dès la fin de 2^{ème} année (sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves intéressés) :
 - Traitement
 - Hydraulique Urbaine
 - Hydrosystèmes
 - Exploitation – Travaux
 - Déchets (sous conditions et rythme spécifiques)
- Habilitation CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) imposant notamment pour l'obtention du diplôme :
 - L'acquisition de 785 points au TOEIC
 - La réalisation d'une période de mobilité internationale d'une durée minimale de 4 semaines

De ces deux points (même diplôme et habilitation CTI), gages de la qualité de la formation et du diplôme délivré, découle le partage entre l'école et l'entreprise des modalités d'acquisition et d'évaluation de certaines compétences.

1ère année :

Connaissance de l'entreprise

- Semestre 5 : pour permettre aux apprentis de s'approprier l'organisation et le fonctionnement de leur structure d'accueil, chaque apprenti rédige une présentation et une analyse détaillée de son entreprise.
- Semestre 6 : il est demandé à l'apprenti de réfléchir à son positionnement au sein de son entreprise et de son équipe de travail proche afin d'identifier les activités à mettre en place, graduellement sur les 3 ans de formation, pour l'acquisition des compétences d'un ingénieur de l'ENGEES.

Ces dossiers sont évalués par le maître d'apprentissage de l'apprenti et par l'école.

Evaluation de l'apprenti en entreprise

Note attribuée par le maître d'apprentissage sur la base d'une grille d'évaluation de compétences professionnelles fournie par l'école

2ème et 3ème année :

Projets

3 projets sont à réaliser en entreprise au cours des 2^{ème} et 3^{ème} année de formation :

- Projet « Management et conduite de projet » débute en 1^{ère} année et est évalué au 1^{er} semestre de 2^{ème} année
 - 1 projet réseaux
 - 1 projet libre
- } Un projet en 2^{ème} année, un projet en 3^{ème} année
Chronologie au choix

[Texte]

La thématique réseaux est encadrée par un référentiel pédagogique comprenant :

- Une approche « diagnostic », phase à travers laquelle l'apprenti devra analyser la problématique, comprendre et modéliser le comportement hydraulique du réseau étudié, maîtriser les dimensions socioéconomiques et réglementaires.
- Une approche « créative », phase qui permet, en cohérence avec le diagnostic, d'envisager une modification ou une création de réseau, une programmation et une ébauche de phasage de travaux, et enfin de dégager un volet investissement qui mènera à l'impact financier sur l'utilisateur (exemple : augmentation du prix de l'eau au m³ vendu)

Le projet à thématique libre doit néanmoins être en lien avec les enseignements de l'école.

L'évaluation de ces projets est partagée entre l'entreprise et l'école.

NB : la possibilité de réaliser un des projets à l'école reste possible mais exceptionnelle

Le développement durable

Au 1er semestre de 2^{ème} année, chaque apprenti rendra un dossier relatif à la prise en compte du développement durable au sein de son entreprise.

Ce travail sera co-évalué par l'école et l'entreprise.

Evaluation de l'apprenti en entreprise

Une note par an est attribuée par le maître d'apprentissage. Il s'agit d'évaluer, sur la base d'une grille fournie par l'école, l'évolution des compétences professionnelles de l'apprenti

TFE

Au 2^{ème} semestre de la 3^{ème} année, réalisation à temps plein en entreprise d'un travail de fin d'études permettant à l'apprenti de réaliser une mission, très proche d'une mission d'ingénieur (sans toutefois en assumer les responsabilités - de type managériales, économiques ou financières - pour lesquelles le référent du TFE "prend le relais").

Cette mission répond à une véritable préoccupation de l'entreprise, elle doit être de nature à utiliser les connaissances académiques acquises en scolarité et mobiliser les compétences scientifiques et techniques d'un ingénieur et ne peut se limiter à une simple mission d'exécution.

Le sujet fait l'objet d'une validation par l'école et l'évaluation est partagée.

Ouverture internationale :

Réalisation, sur le temps entreprise, d'une période de mobilité internationale d'un minimum de 4 semaines consécutives.

La recherche de la structure d'accueil, un sujet en rapport avec les thématiques de l'école et l'organisation du séjour sont à la charge de l'apprenti en lien avec son employeur.

Départs possibles via une convention type fournie par l'ENGEES uniquement au sein de l'Union Européenne ou hors UE dans une filiale de l'employeur de l'apprenti via un ordre de mission ou une convention de détachement ou autre...

Cette période à l'étranger peut être réalisée au choix de l'entreprise à l'été entre la 1^{ère} et 2^{ème} année ou entre la 2^{ème} et 3^{ème} année (plus difficilement lors du travail de fin d'études).

Fiches de suivi en entreprise :

Rédaction par l'apprenti d'une fiche synthèse des activités réalisées à chaque alternance qui une fois visée par le maître d'apprentissage est envoyée à l'école.